Étienne RENAUD

Le Père Étienne RENAUD, ancien supérieur des Missionnaires d'Afrique, est professeur à l'Institut de sciences et théologie des religions (ISTR) et responsable du Service des relations avec l'islam (SRI) à Marseille.

Le paradis musulman

Le Coran abonde en descriptions sur les beautés et les joies qui attendent, comme une récompense, ceux qui auront suivi le chemin de Dieu. Il y a là une caractéristique fondamentale de l'eschatologie musulmane.

Un riche vocabulaire

On ne trouve pas moins de sept mots pour décrire et désigner le paradis. Le premier n'est autre que *firdaws* qui provient du grec *paradisios*, lui-même issu du persan. Le mot Éden, que l'on trouve déjà dans la Bible, est toujours en lien dans le Coran avec le paradis promis aux croyants et non le paradis terrestre. Il est toujours associé à la notion de jardin : ce mot, utilisé au singulier (*janna*), comme au pluriel (*jannât*), revient dans le Coran une bonne soixantaine de fois et toujours dans les sourates médinoises, c'est-à-dire dans la deuxième période de la prédication du Prophète. Parfois, on trouve des précisions sur ces jardins : ce sont des « jardins des délices », des « jardins du refuge ». Ailleurs, pour désigner le paradis, on utilise aussi le mot « demeure de la paix », « demeure de la majesté ».

Une description imagée

De très nombreuses sourates évoquent les délices du paradis, presque toujours en contraste avec les affres de l'enfer. Ainsi, à titre d'exemple, les sourates 55, 56, 83, etc. Les jardins du paradis sont situés très haut : « Il (le croyant) jouira d'une vie agréable dans un jardin situé très haut et dont les fruits sont à portée de la main » (69, 21 - 23). Ces jardins seront ceints de murs et ouverts par une ou plusieurs portes : « une forte muraille percée d'une porte sera dressée : à l'intérieur se trouve la miséricorde, tandis qu'à l'extérieur, juste en face, se trouve le châtiment » (57, 13). Ou encore « un beau lieu de retour est destiné à ceux qui craignent Dieu : le jardin d'Éden dont les portes leur seront ouvertes » (38, 49 - 50).

L'eau y sera partout en abondance : « voici la description du jardin promis à ceux qui craignent Dieu : il y aura là des fleuves dont l'eau est incorruptible, des fleuves de lait au goût inaltérable, des fleuves de vin, délices de ceux qui en boivent, des fleuves de miel purifié » (47, 15). De multiples sources jailliront de toutes parts, certaines ayant même des noms propres (*salsabil*, *tasnîm*).

Les jardins du paradis sont ombragés et fleuris : « tel est le jardin promis à ceux qui craignent Dieu : les ruisseaux y coulent, les fruits et les ombrages sont perpétuels » (13, 35). « Les croyants qui auront accompli des œuvres bonnes seront dans les parterres fleuris des jardins. Ils obtiendront, auprès de leur Seigneur, tout ce qu'ils voudront » (42, 22). Merveille des merveilles, parmi les multiples espèces d'arbres on trouvera même des « jujubiers sans épines » (56, 28 - 29). On reconnaît là le fantasme du nomade rêvant de l'oasis après la marche au désert sous le soleil brûlant.

Mais la description du paradis va beaucoup plus loin dans les détails. Il y aura bien sûr de grands festins, une nourriture raffinée et abondante. Qui plus est, de charmantes créatures aux yeux noirs - il s'agit des fameuses *houris* dont parle Saint Éphrem - seront là pour tenir compagnie : « voici que nous leur donnerons pour épouses des *houris* aux grands yeux » (44, 54). Il y aura même de beaux éphèbes au service des habitants du paradis : « Ils circuleront parmi eux, semblables à des perles cachées » (52, 24). Notons en passant qu'il s'agit là de plaisirs plutôt masculins.

Mais la description ne s'arrête pas là. Elle parle aussi du mobilier des chambres du paradis, des vêtements de brocart que porteront les élus, bien sûr à dominante verte. Bref, comme on peut le voir, il s'agit là de jouissance des biens créés. On est dans la ligne du bonheur terrestre porté à son maximum.

Bien sûr, les théologiens ont discuté pour savoir s'il s'agissait de joies matérielles, sensibles ou si c'était plutôt une description figurée. La plupart affirment la réalité concrète de ces joies, tout en prenant soin de les déclarer d'un autre ordre, « sans comment ».

Le développement de la tradition

Jusqu'à présent, nous sommes restés dans les descriptions coraniques déjà fort abondantes. La tradition s'est plu à aller encore plus loin et ajouter un certain nombre de détails, mais toujours dans la même veine.

Et, concernant cette tradition, il est important de mentionner un événement célébré chaque année par l'islam. Il s'agit d'une expérience spirituelle et même mystique faite par le Prophète, qui serait allé de la Mekke jusqu'à Jérusalem et serait monté jusqu'au ciel, porté par une créature ailée du nom de Bouraq. Ce voyage mystique porte le nom de *mi'râj*, il

y est fait allusion dans la sourate 17 qui s'intitule précisément « le voyage nocturne ». On en trouve également trace dans la sourate 53. Le prophète aurait ainsi accédé au septième ciel, apercevant au passage les diverses demeures de l'enfer et du paradis, et rencontrant les divers prophètes. Le grand traditionaliste Tabari s'appuyant sur des traditions persanes, en a donné un récit détaillé. Chose intéressante, il semblerait que Dante se soit inspiré de ce récit pour composer *la Divine Comédie*.

Et Dieu ?

Les descriptions que nous avons évoquées ne parlent pas vraiment de Dieu. Seuls, quelques versets sporadiques permettent de corriger ce manque. Parmi eux, il en est un qui a fait couler beaucoup d'encre : c'est le verset 23 de la sourate 75 qui s'intitule « la résurrection ». Ce verset déclare : « ce jour-là, il y aura des visages resplendissants qui regarderont leur Seigneur ». Il s'agirait donc là de la vision de Dieu, une notion qui a beaucoup intrigué les théologiens, au point que certains rationalistes, au prix d'une acrobatie grammaticale, ont songé à traduire : « ils verront les merveilles de leur Seigneur ». En effet, comment des yeux humains peuvent-ils contempler celui qui est Transcendant, le Tout Autre sur lequel la théologie musulmane insiste tant ? Mais la majorité des commentateurs se range à la traduction littérale et parle bien d'une vision de Dieu.

Cependant, en tout état de cause, cette vision reste intermittente. Qui plus est, elle peut être considérée comme un « surcroît » des jouissances sensibles, comme le notent les commentateurs de la sourate 10, 26 : « à ceux qui agissent en bien est réservée la meilleure récompense et même davantage ». Dans le même sens, il est intéressant de citer le verset 9, 72 : « aux croyants et aux croyantes, Dieu a promis des jardins sous lesquels coulent des ruisseaux, auxquels ils demeurent éternellement, et des demeures excellentes, au jardin d'Éden. Et la satisfaction de Dieu est plus grande encore et c'est là l'énorme succès ». Le mot « satisfaction » traduit l'arabe *ridwân*, un mot exclusivement réservé à Dieu. D'une certaine façon, on peut parler d'un bonheur sous le regard satisfait de Dieu.

A contrario, l'islam n'a pas insisté sur ce que la tradition chrétienne appelle la peine du dam, c'est-à-dire la privation de la vision de Dieu, qui ne serait autre que l'enfer.

Massignon, commentant cette notion tant discutée de vision de Dieu, constate qu'il s'agit pour l'islam d'une vision « spectaculaire » et non « transformante » comme le conçoit la théologie chrétienne. Nous sommes très loin de l'affirmation si fondamentale de la première lettre de Saint Jean : « nous Lui serons semblables, car nous Le verrons tel qu'Il est ». De plus, en islam, la vie éternelle est exclusivement réservée pour l'au-delà : elle n'est pas déjà commencée, comme le conçoit la théologie chrétienne.

En fait, d'une certaine façon, on peut dire que pour l'islam classique, Dieu reste assez largement extérieur à la vie des gens du paradis, un paradis conçu comme une récompense et non comme un accomplissement.

Il en va tout autrement de la tradition soufie laquelle, à la suite de Hallâj, place la rencontre de Dieu comme le sommet de la béatitude, à l'instar de la conception chrétienne. On peut évoquer par exemple la célèbre Râbi'a, une mystique de Bagdad du VIIIème siècle, qui ne voulait pas servir Dieu pour être récompensée, mais bien parce que Lui seul est digne d'être aimé.

Ainsi déclarait-elle : « Mon Dieu, tout le bien que tu as décrété pour moi en ce monde, donne-le à Tes ennemis. Tout ce que Tu as décrété pour moi dans le paradis, donne-le à Tes amis. Moi, je ne cherche que Toi seul. Si je T'ai adoré par crainte de l'enfer, brûle-moi de son feu. Si c'est par désir du paradis, interdis-le-moi. Mais si je ne T'ai adoré que pour Toi, alors ne m'interdis pas de voir Ta face ».

À sa suite, le grand théologien Ghazali met au premier plan les joies spirituelles et voit leur point culminant dans la vision spirituelle de Dieu, non pour jouir de Lui mais pour être pleinement « agréé » de Lui.

Étienne RENAUD